

Revue de presse de la Fédération

Secteur Maisons familiales rurales

2 juin 2011

Publié le 01 juin 2011 à 07h06 | Mis à jour le 01 juin 2011 à 07h06

MFR de Maskinongé: «L'école ce sera terminé pour moi»



La directrice de la MFR de Maskinongé, Diane Bédard, accompagne ici le groupe de troisième secondaire de cette année, soit (à l'avant) Vincent Castilloux, Jérôme-Olivier Tessier, Elliot Boulé et Amélie Goulet. À l'arrière, on voit Nathan Frappier, Vicky Gélinas et Gabriel Giroux.

Photo: Ève Guillemette



Paule Vermot-Desroches
Le Nouvelliste

(Saint-Alexis-des-Monts) Assis à une table à pique-nique derrière l'école, les jeunes de la Maison familiale rurale de Maskinongé discutent entre eux. Dans cinq minutes, ce sera l'heure de reprendre les cours, et un important examen est au programme de l'après-midi. Mais la tête et le cœur n'y sont pas vraiment. Ces jeunes se questionnent plutôt sur ce que l'avenir leur réserve, une fois que la MFR aura fermé ses portes.

C'est que les sept jeunes qui passent actuellement leur niveau de troisième secondaire se sont tous retrouvés à cet endroit après avoir vécu des difficultés scolaires, allant même jusqu'au décrochage. Le programme offert à la MFR leur permet de compléter leurs études secondaires en alternance avec un stage en milieu de travail, pour obtenir au bout du compte un diplôme d'études professionnelles en même temps que leur secondaire 5.

Toutefois, d'importantes compressions budgétaires du ministère de l'Éducation ont forcé la Commission scolaire de l'Énergie, la semaine dernière à renoncer à la participation financière à la MFR de Maskinongé pour l'année scolaire 2011-2012.

Assise avec ses camarades de classe, Amélie Goulet écrit sur son téléphone intelligent. Elle rédige un texte qu'elle espère pouvoir faire parvenir aux dirigeants de la commission scolaire.

La jeune fille de 17 ans n'avait plus aucun intérêt pour l'école avant d'entrer à la MFR, il y a presque deux ans. Se disant turbulente et peu motivée, la jeune fille n'allait parfois même plus à ses cours et songeait sérieusement à décrocher.

«J'aimais l'idée que je pouvais faire un stage en milieu de travail en même temps, le temps de finir mon secondaire. L'école classique, ce n'était pas une formule qui me convenait. Depuis que je suis ici, j'aime ce que je fais et j'ai même l'intention d'aller au Cégep. J'aimerais étudier la psychologie», raconte la jeune femme.

Amélie dit craindre la décision de la commission scolaire. «Si ça ferme, l'école ce sera terminé pour moi. Je ne pense pas que je serais capable de retourner à l'école normale pour finir mon secondaire», confie-t-elle.

Cette crainte est aussi partagée par Isabelle Turcotte, une mère dont le fils fréquente actuellement la MFR. «Quand mon fils est entré à la MFR, il était sur le point de décrocher. Là, il a fait en 92 jours le programme scolaire que les jeunes de l'école régulière verront en 180 jours, et il va passer son année. Ce n'est pas un imbécile, il ne cadre juste pas avec le programme régulier du ministère, il n'apprend pas de la même façon que les autres. Ça ne fait pas de lui un mauvais travaillant pour autant», déclare Mme Turcotte.

La maman s'inquiète des prochaines semaines, puisqu'elle se demande ce qui attendra son enfant si la MFR devait fermer ses portes. «Je fais quoi avec mon ado? En ce moment ça va super bien et il va réussir son année avec de très bons résultats. Pourquoi il faut couper dans les projets qui vont bien?», se demande-t-elle.

La question est partagée par Line Marcouiller, dont le fils a réussi, l'an dernier, à terminer son secondaire à la MFR. «Mon fils m'a souvent dit que c'était le plus beau cadeau que j'avais pu lui faire. Pour la première fois, je le voyais partir et revenir de l'école le dos droit et la tête haute», raconte-t-elle.

Des coupes pas à la bonne place

À la Maison familiale rurale de Maskinongé, la direction a beau savoir que l'épée de Damoclès lui pend plus que jamais au-dessus de la tête, la vie se doit de continuer. La promotion en vue du recrutement pour l'année 2011-2012 se poursuit, dans l'espoir que la commission scolaire revienne sur sa décision.

«On reçoit des appuis de partout, c'est incroyable. On a encore espoir que la commission scolaire trouve d'autres alternatives. Ce qui est clair en ce moment pour nous, c'est qu'ils ne coupent vraiment pas à la bonne place», explique Diane Bédard, directrice de la MFR de Maskinongé.

Depuis cinq ans, l'organisme a accueilli 145 jeunes décrocheurs ou sur le point de l'être. De ce nombre, plus de 80 % d'entre eux ont pu obtenir leur diplôme d'études secondaires en plus d'un diplôme d'études professionnelles. Cette année, 27 jeunes fréquentent la MFR.

Le député de Maskinongé, Jean-Paul Diamond, a personnellement pris le dossier en main. Joint au téléphone, son attaché politique, Marc Plante, confirme que son bureau a eu un contact avec le cabinet de la ministre de l'Éducation Line Beauchamp.

«C'est une décision inadmissible, et nous sommes certains qu'il existe un moyen de trouver des surplus budgétaires ou d'autres moyens pour assurer le financement de cette maison. Mais il est clair pour nous qu'il ne faut pas couper ainsi dans les services aux élèves», confirme M. Plante.

De son côté, la commission scolaire rappelle que ce n'est pas de gaieté de cœur que cette décision a été prise. «Les coupures imposées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport nous amènent à ça. C'est un projet auquel nous croyons, et si le ministère y croit autant que nous, il faudra qu'il nous aide», déclare Denis Lemaire, directeur général de la Commission scolaire de l'Énergie.

Questionné à savoir pourquoi ce service aux décrocheurs a été ciblé comme étant celui qui devait subir les compressions, M. Lemaire confie qu'il s'agissait évidemment d'un choix déchirant, mais qu'il fallait choisir entre cette option ou celle d'affaiblir le reste du réseau scolaire primaire et secondaire du territoire.

Le dossier est donc loin d'être clos et pourrait faire l'objet de nouvelles discussions au cours des prochains jours entre Québec et la commission scolaire.

Mais pour la MFR, le temps commence à presser. «On continue de préparer notre rentrée scolaire. Ça vient vite, le mois d'août», note Diane Bédard.

Publié le 01 juin 2011 à 08h23 | Mis à jour le 01 juin 2011 à 08h23

Nous nous battons et nous continuerons de livrer bataille

Le Nouvelliste

En réponse à l'éditorial de Ginette Gagnon publié hier.

Depuis l'annonce de nouvelles compressions budgétaires de 2 M \$ annoncées par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Mme Line Beauchamp, nous avons travaillé d'arrache-pied pour trouver des solutions et faire en sorte que ce ne soit pas nos écoles et nos centres qui en subissent les contrecoups.

Il faut comprendre que cet effort de rationalisation qui nous est imposé alors que notre exercice budgétaire pour 2011-2012 était pratiquement terminé nous oblige à réagir en très peu de temps. Une solide opération de rationalisation nous a quand même permis de récupérer une somme de 1,5 million \$ pigée sur le plan administratif.

Toutefois, il y avait une limite à couper davantage en frais administratifs. Une fausse perception plane dans la population voulant que les centres administratifs des commissions scolaires disposent de budgets importants, et ce, au détriment des écoles et des centres.

Le centre administratif a pourtant pour rôle de soutenir ses établissements. Les conseillers pédagogiques qui soutiennent les écoles lorsque des réformes surviennent dans le régime pédagogique relèvent du centre

administratif. La production de 1905 paies est assurée par le personnel du centre administratif. Et les exemples sont encore nombreux.

Les activités administratives qui sont souvent à l'origine de la lourdeur bureaucratique décriée sont liées, en grande partie, aux obligations découlant des lois et règlements du gouvernement ainsi qu'aux diverses demandes du MELS, mentionnons notamment la reddition de compte, les contrôles administratifs, la réforme comptable, l'implantation des conventions de partenariat ainsi que les nombreux changements d'orientations ministérielles en matière éducative.

Malgré toute notre bonne volonté, nous avons dû renoncer amèrement à des choix locaux afin de sauvegarder les services éducatifs de base. Nous n'avons d'autre choix que de réorganiser autrement les services du Centre d'apprentissage en entrepreneuriat (CAFE) pour lesquels nous avons pourtant investi d'importantes ressources. Nous avons également décidé de suspendre, pour l'année scolaire 2011-2012, notre participation à la Maison familiale rurale de Maskinongé (MFR) laquelle sera réévaluée au cours des prochaines années.

Ces décisions n'ont vraiment pas été prises de gaieté de cœur. Pour dénoncer la situation, nous avons fait parvenir une résolution dénonçant les compressions budgétaires à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et nous avons rencontré l'attaché politique du député de Maskinongé, M. Jean-Paul Diamond, ce dernier étant retenu en commission parlementaire. Nous avons également rencontré la mairesse de Saint-Alexis-des-Monts, Mme Madeleine M. Robert et les gens de la MFR.

Il faut comprendre que nous avons toujours soutenu à bouts de bras les services offerts par la MFR de Maskinongé. Lors de sa création en 2006, nous avons signé une entente avec 18 partenaires dans laquelle nous nous engageons à investir une somme de 30 000 \$ pour 2005-2006 et 2006-2007.

Depuis ce temps, plusieurs partenaires se sont retirés du projet, mais par conviction, et aussi parce que nous disposons de la marge de manœuvre nécessaire sur le plan budgétaire, nous avons toujours comblé le manque à gagner. Cette disponibilité budgétaire n'est malheureusement plus présente. Est-ce que vous saviez qu'une autre MFR avait dû se résigner à fermer ses portes l'an dernier et que le MELS étudie présentement leur financement?

Vous savez, la réussite et la persévérance scolaires de nos élèves me tiennent réellement à cœur. Je présidais jusqu'à ce jour le comité COMPERES (Comité mauricien sur la persévérance et la réussite scolaires). J'ai également été directeur d'une école alternative pour les décrocheurs dans le passé. Je peux vous assurer que la décision que nous avons prise va à l'encontre de mes convictions profondes et de ma raison première de travailler en éducation.

Le décrochage scolaire est un défi essentiel à relever, mais nous devons avoir un minimum de ressources pour assumer cette responsabilité. Le MELS ne nous donne actuellement aucun choix. Si quelqu'un peut nous soutenir pour conserver ce service ouvert qu'il se manifeste rapidement.

Denis Lemaire

Directeur général de la
Commission scolaire de l'Énergie
